tel. Le bruit se fait qui vient ensuite, se place à droite, tandis que le conseil vient ensuite.

La classe enfantine, les groupes de femmes en tête, les membres du comité central du parti ouvrier prennent également place devant la mairie.

Puis le reste du cortège traverse la foule et se disperse devant la mairie. En passant on crie : Vive Carrette ! vive le Parti ouvrier, et chantant toujours les mêmes couplets.

Mais bientôt un incident se produit : la police a coupé le cortège.

Le maire s'en aperçoit et donne ordre à Lepers de le réformer.

Cet incident provoque de la part de M. Moreau un mot de reproche sur le service des agents. Le cortège continue le défilé.

Quelques mauvaisements se mêlent cependant : vive Calina. Le défilé a duré plus de vingt minutes.

Le citoyen Ansel de Gand est présent à la manifestation.

A la Mairie

Enfin à onze heures 45, les délégués des groupes sociaux pénètrent dans la Mairie et se dirigent vers la salle des adjudications où trois tables chargées de verres de vin blanc ont été dressées.

M. Moreau se place au centre ayant à sa droite M. Mibeu, adjoint, et à sa gauche Henri Carrette.

Quand tout le monde est placé le citoyen Ballent s'avance et prononce quelques paroles dont voici le sens.

Citoyen maire, citoyens adjoints,

Au nom du Parti ouvrier, je suis chargé de vous remercier de ce qui a été fait en faveur de la fête du conseil au profit de la classe ouvrière.

Nous espérons que vous ne vous arrêterez pas dans un chemin aussi bien tracé pour arriver à l'émancipation des travailleurs.

Et s'adressant à M. Moreau, il dit :

Je viens donc vous remercier l'adresse suivante, espérant qu'elle est en bonnes mains.

Roubaix, le 1er mai 1893.

Au citoyen Emile Moreau, député de Roubaix,

Citoyen,

Le Parti ouvrier de la section roubaisienne composé des chambres syndicales du textile des filateurs et ventoeurs de laines et cotons, des tisseurs de laine, des cordonniers, des sabotiers, des mécaniciens, des ouvriers de bâtiments, des peintres, des forblantiers, des ringueurs, des cordisseurs, des charretiers-manœuvres, et des quarante groupes d'études politiques et sociales de Roubaix,

Considérant,

Que la journée de huit heures de travail au maximum suffit amplement, étant donné les progrès constants du machinisme à la production nécessaire à la consommation. Que si une loi était votée dans ce sens, les chômages périodiques que les ouvriers comptés subissent constamment disparaîtraient ; que par le même fait, les sans travail qui forment l'armée de réserve du capital disparaîtraient du patronat pour peiner le salaire et subjuguer la classe travailleuse disparaîtraient aussi.

Pour ces raisons et les diverses autres émises dans la brochure du programme du parti ouvrier que nous vous joignons, nous vous demandons, citoyen député, de faire tout ce qui dépendra de vous pour qu'une loi limitant à 8 heures, la journée de travail et fixant un minimum de salaire soit votée au plus tôt.

Puis M. Moreau prend la parole et demande si d'autres pétitions lui seront remises.

Une dame au nom du groupe des femmes de Roubaix lui remit une adresse demandant la loi de huit heures et le minimum de salaire.

Puis, l'alliance républicaine socialiste de Roubaix lui remet la pétition suivante :

Citoyen député,

Le comité de l'alliance républicaine socialiste section de Roubaix, dans ses réunions des 23 et 29 avril a décidé de porter le fait qu'il a les connaissances du gouvernement de la République aux pouvoirs intermédiaires leurs soulèvants suivants :

1° La gratuité judiciaire immédiate pour toutes les questions de travail concernant les petites gens et supprimer les frais judiciaires pour toutes autres questions.

2° Le remaniement de l'assiette de l'impôt par un impôt plus démocratique frappant le capital.

3° La suppression du Sénat et de tous les impôts de consommation.

4° La réduction des heures de la journée de travail dans les administrations gouvernementales, par une entente internationale, mais en attendant cette entente le gouvernement de la République ainsi que les départements et les communes sont invités à prendre l'initiative de la réduction de la journée de travail à huit heures pour les ouvriers mineurs et de 48 heures pour les ouvriers des industries de la Nation et aux gouvernements étrangers.

5° La reprise par l'Etat de la Banque de France, pour que les opérations de ce grand établissement de crédit soient un bénéfice pour la petit commerce et la petite industrie et aussi afin de réprimer l'agiotage et prévenir les crises financières qui sont généralement une des causes des démoralisations du petit commerce.

6° La création d'un ministère du travail dans le plus bref délai, qui veillera à l'application des lois existantes et en constatera les imperfections.

7° La création de caisses de retraites communales pour les vieillesses et les invalides du travail.

8° Réclamation de la question des accidents de travail par l'assurance obligatoire imposée aux patrons pour leur bénéfice et comportant des indemnités ou des pensions d'un taux équitable pour les victimes de ces accidents (signé) au nom de l'Alliance républicaine, Ed. Debuchy, Henri Leperq.

Le discours de M. Moreau

Puis M. Emile Moreau prend la parole à peu près en ces termes :

Mon cher collègue,

C'est avec une certaine joie que je suis aujourd'hui à Roubaix pour recevoir vos revendications et vous dire ici, comme je l'ai déjà dit ailleurs, mes modestes idées, car il y a deux ans on vous avait promis de la fenêtre à qui de droit, mais on se rit de ces promesses qui sont trompeuses. Les ministres alors les ont-elle jetées au panier en bien cet-elles ont abandonné dans les cartons de la préfecture, mais je le sait.

Aujourd'hui vos revendications seront déposées sur le bureau de la Chambre et on suivant la filière ordinaire elles passeront par la commission du Travail. Vous n'ignorez pas que cette commission est remplie d'excellentes dispositions. A l'égard des ouvriers.

Elle a discuté longtemps le fait du travail du dimanche et du repos, mais hélas, le Sénat s'est opposé à ce que cette loi qui est revenue mutilée à la Chambre.

Je suis plein de l'illusion sur leur sort, on veut que la Chambre actuelle qui vous donnera satisfaction.

La commission du Travail a déjà du mieux du projet de loi sur la journée de huit heures par les Lyon-Roubaisiennes de l'Alliance socialiste des membres présentons au sein de la Chambre, vous exposés de notre internationale au travail que l'Angleterre et les ouvriers de France en profit des pays étrangers.

Ce qu'on craint, c'est la concurrence, mais je n'en crois pas rien, et si le gouvernement français voulait montrer l'exemple les autres puissances s'y seraient certainement ralliées.

Nous avons vu de même en 1848, lorsque la République dotée pour obtenir le suffrage universel et le droit au travail, mais hélas, le Sénat s'est opposé à ce que cette loi qui est revenue mutilée à la Chambre.

Je suis plein de l'illusion sur leur sort, on veut que la Chambre actuelle qui vous donnera satisfaction.

La commission du Travail a déjà du mieux du projet de loi sur la journée de huit heures par les Lyon-Roubaisiennes de l'Alliance socialiste des membres présentons au sein de la Chambre, vous exposés de notre internationale au travail que l'Angleterre et les ouvriers de France en profit des pays étrangers.

Ce que l